

FORMATION CONTINUE DIGITALE MODULE DPE AVEC MENTION - 2ème année

SF-F1164-8ème éd-juil2024

Objectifs

- Connaître la réglementation et la méthodologie du DPE avec mention.
- Assurer la connaissance des nouveautés législatives, règlementaires ou normatives ainsi que des évolutions technologiques

Public Visé

Diagnostiqueurs immobilier en activité devant suivre un module de formation continue durant son cycle de certification.

Pré Requis

Etre certifié dans les domaines du DPE avec mention.

Objectifs pédagogiques

Revoir la méthodologie et les modalités de réalisation des missions de DPE avec mention, dans les immeubles bâtis, prévus par la réglementation française.

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Ressources pédagogiques au format numérique téléchargeable, échange avec un expert du domaine pour un accompagnement individualisé (messagerie privée)
Plateforme digitale accessible via smartphone, tablette ou navigateur internet.

MÉTHODES :

Alternance de phases d'apprentissage et d'exercices et quizz

MODALITÉS :

- Distantiel
- Évaluation de satisfaction en fin de formation

LES TAUX :

Premiers taux de satisfaction et de recommandation disponibles en janvier 2025

Parcours pédagogique

Cette formation est conçue spécialement pour répondre aux exigences réglementaires de l'arrêté compétences du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Elle doit être réalisée lors de la deuxième, la troisième, la quatrième et la sixième année du cycle pour la certification sans mention et lors de la deuxième et la cinquième année du cycle pour la certification avec mention.

La formation continue inclue la réalisation d'un cas test de formation. Ce cas test de formation consiste en la mise en situation d'un cas pratique permettant la réalisation d'un diagnostic, sur la base d'informations fournies par le biais de descriptifs, de documents justificatifs, de photographies, d'un dispositif de simulation d'un bâtiment ou de tout autre biais permettant d'avoir accès aux caractéristiques du logement.

Le contenu de la formation continue porte, selon les besoins notamment identifiés lors de la réalisation des cas tests de formation continue, sur certaines des exigences des compétences des diagnostiqueurs, selon le type de diagnostic (collectif, individuel, etc.), telles que définies dans les programmes d'examen de l'annexe III du présent arrêté du 20 juillet 2023 et assurent un rappel des nouveautés législatives, règlementaires ou normatives ainsi que des évolutions techniques et des bonnes pratiques de la profession.

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Les + métier

DATE :

formation asynchrone - droits ouverts pour 6 mois

LIEUX :

formation à distance

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : achat sur notre portail digital formation.
Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter et ouverture des droits une fois l'accord de prise en charge obtenu.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis par un QCM.

Note minimale : 10/20 pour validation de la formation

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

Durée

07.00 heures soit 1 Jour

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : 250.00



Contactez-nous !

SONELO Formation
Tel : 01.39.75.36.96
Mail : contact@sonelo.fr

Assistance technique et pédagogique
Tél. : 01.39.75.36.96
(assistante de formation)